

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 septembre 2013

### L'automédication : un marché d'avenir à soutenir durablement

En présence des acteurs majeurs de l'automédication en France (représentants des pharmaciens et des médecins, Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, association de consommateurs, etc.), l'afipa a rendu public lors de son forum annuel une étude économique réalisée par Celtipharm. Celle-ci mesure le potentiel de développement du marché et les économies envisageables pour le régime obligatoire d'assurance maladie d'un délistage<sup>1</sup> des molécules relevant d'indications adaptées à la prescription médicale facultative (PMF) et d'une transposition des conditions d'exonération<sup>2</sup> sur celles en vigueur dans certains pays européens (Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Royaume-Uni).

### L'automédication, un développement continu mais inférieur à la moyenne européenne

En 2012, l'automédication représentait **7.6% du marché pharmaceutique global en France** (en valeur) et enregistrait une progression de 3.2% par rapport à l'année 2011<sup>3</sup>. En croissance ininterrompue depuis 2009, le marché de l'automédication continue ainsi son développement ; un dynamisme encourageant qui démontre que l'automédication s'impose progressivement comme **une tendance sociologique forte recherchée par les patients<sup>4</sup>**, soucieux d'être acteur de leur santé, **et encouragée par les pharmaciens d'officine**.

Malgré tout, le marché français de l'automédication affiche encore **un retard important par rapport à ses voisins européens**. La part de marché en volume de l'automédication en France reste en effet inférieure à la moyenne des pays étudiés par le premier Observatoire européen sur l'automédication<sup>5</sup> : 15.9% en France vs. 23.3% en Europe.

### L'automédication, une solution d'avenir et un enjeu économique à considérer à la lumière des problématiques actuelles

Face aux contraintes budgétaires actuelles qui imposent aux pouvoirs publics de trouver des pistes d'économies, tout en préservant les fondements de notre système de santé et de protection sociale, l'automédication apparaît comme **un outil crédible de régulation et un moyen au service de la pérennité de l'organisation sanitaire en France**.

Une étude présentée à l'occasion du 3<sup>ème</sup> Forum de l'automédication évalue ainsi l'économie nette potentielle d'un **délistage des molécules relevant de la PMO en France mais étant autorisées en automédication dans d'autres pays de l'Union européenne** à 535 M" par an. En outre, une **harmonisation des présentations (dosage et durée de traitement) des médicaments d'automédication en France sur celles en vigueur dans certains des pays européens** considérés dans l'analyse permettrait une économie totale de 63 M" par an<sup>6</sup>.

De manière générale, l'automédication permet **de redonner à chaque acteur sa place, garantissant par conséquent une meilleure organisation du système de santé**. Elle confirme en effet le rôle essentiel du pharmacien d'officine comme professionnel de santé de proximité, par sa participation aux soins de premier recours, ses missions de conseil, de dépistage et d'accompagnement du patient. Elle permet encore au médecin de disposer du temps nécessaire pour se consacrer à la prise en charge des pathologies sérieuses et graves.

<sup>1</sup> La molécule ne relève plus de la Prescription Médicale Obligatoire (PMO) et devient éligible à une utilisation en automédication.

<sup>2</sup> Harmonisation des présentations (dosage / durée de traitement) des molécules actuellement en PMF en France sur celles en vigueur dans les pays européens considérés dans l'étude.

<sup>3</sup> Données issues du 11<sup>ème</sup> Baromètre de l'automédication réalisé par Celtipharm pour l'afipa. L'intégralité de l'étude est disponible sur le site internet de l'afipa : [www.afipa.org](http://www.afipa.org)

<sup>4</sup> D'après une enquête OpinionWay sur l'automédication conduite en septembre 2012 pour l'afipa, l'automédication responsable concerne 8 français sur 10.

<sup>5</sup> L'Observatoire européen sur l'automédication, réalisé par Celtipharm pour l'afipa, s'intéresse à 8 pays européens (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède) et compare différents indicateurs pour rendre compte de la situation française de l'automédication au regard des autres pays européens étudiés. L'intégralité de l'étude est disponible sur le site internet de l'afipa : [www.afipa.org](http://www.afipa.org)

<sup>6</sup> Analyse menée sur 13 molécules associées à 9 indications

## Des perspectives prometteuses à concrétiser pour promouvoir l'automédication sur le territoire national

En consacrant une proposition au développement de l'automédication sécurisée sur le territoire national, le dernier CSIS<sup>7</sup> - couplé à la signature d'un contrat de filière dans le cadre du Comité stratégique de filière des industries et technologies de santé (CSF) - permet d'entrevoir de réelles avancées pour le secteur.

Pour confirmer cette dynamique, **il est cependant important de travailler rapidement au déploiement des mesures proposées.** La mise en place d'un groupe de travail inter administrations - auquel devraient être associés les laboratoires pharmaceutiques d'automédication et destiné à réaffirmer le rôle du pharmacien d'officine dans l'accompagnement du patient vers l'automédication responsable - apparaît à ce titre primordial.

En parallèle et dans la continuité des discussions engagées avec les pouvoirs publics, d'autres évolutions doivent émerger pour garantir un développement en toute sécurité de l'automédication responsable en France. **Une offre adaptée et sûre de médicaments d'automédication**, via une politique de délistage plus volontariste, tout comme **une bonne information du patient** par des actions de communication et de sensibilisation dédiées souscrivent précisément dans cette logique.

## Un secteur à préserver pour garantir un développement de l'automédication responsable en France, dans l'intérêt du patient et de la santé publique

Selon Pascal Brossard, Président de l'AFIPA : « *la situation reste extrêmement fragile et ne pourra perdurer sans un soutien adéquat et durable des autorités. D'ailleurs, la baisse de 0.8% des ventes en valeur sur le marché de l'automédication à la fin du premier semestre 2013 montre précisément que le dynamisme qui caractérise le marché depuis quelques années peut rapidement être remis en question.* »

Alors que le taux de TVA sur les spécialités d'automédication devrait passer de 7 à 10% au 1<sup>er</sup> janvier 2014, ce qui pourrait provoquer notamment une hausse de leur prix de vente de l'ordre de 3%, **la garantie d'une fiscalité souple et équilibrée est particulièrement indispensable.**

De même, **la mise en place de mécanismes de régulation sur les prix est à proscrire** et serait inappropriée au regard de la réalité objective du marché de l'automédication. La multiplicité et la diversité des intervenants (producteurs, distributeurs, etc.) certifie en effet l'aspect concurrentiel de ce marché, ce qui profite aux patients. **La baisse des prix observée ces dernières années, comme la diminution des écarts de prix entre officines<sup>8</sup>**, démontrent d'ailleurs que la concurrence joue pleinement son rôle dans le secteur de l'automédication et viennent également confirmer les efforts constants des parties prenantes en la matière (laboratoires pharmaceutiques, pharmaciens d'officine).

2

L'AFIPA, acteur de Santé Publique, est l'association professionnelle qui représente les industriels du médicament d'automédication dont les membres sont :

ABBOTT, ALMIRALL, BAYER SANTE FAMILIALE, BOEHRINGER INGELHEIM, BOIRON, BOUCHARA-RECORDATI, BRISTOL MYERS SQUIBB . UPSA CONSEIL, DERMOPHIL INDIEN, DIEPHARMEX, EXPANSCIENCE, HRA PHARMA, GALDERMA, GENEVRIER, GIFRER BARBEZAT, GSK SGP, HEPATOUM, JOHNSON&JOHNSON SANTE BEAUTE FRANCE, LABCATAL, LEHNING, MAYOLI SPINDLER, MERCK MEDICATION FAMILIALE, NEGMA LERADS, NOVARTIS SANTE FAMILIALE, NUTRITION ET SANTE, OMEGA PHARMA, PFIZER SANTE FAMILIALE, PROCTER & GAMBLE PHARMACEUTICALS FR, RECKITT BENCKISER, ROTTAPHARM MADAUS, SANOFI-AVENTIS FRANCE, SEMES S.A, TONIPHARM, URGO, WELEDA, ZAMBON FRANCE.

[www.afipa.org](http://www.afipa.org)

L'automédication consiste pour les individus à soigner leurs maladies grâce à des médicaments autorisés, accessibles sans ordonnance, sûrs et efficaces dans les conditions d'utilisation indiquées (définition OMS 2000), avec le conseil du pharmacien.

**Contact presse :**

**Ariane Prêtre**

**06 81 37 72 48 / [ariane.pretre@wanadoo.fr](mailto:ariane.pretre@wanadoo.fr)**

<sup>7</sup> Conseil Stratégique des Industries de Santé

<sup>8</sup> Pour plus de précisions, se référer au premier Observatoire européen sur l'automédication, diapositive 13 (disponible sur le site internet de l'AFIPA : [www.afipa.org](http://www.afipa.org))